



## VOTRE FACTURE DU 07/07/25 N° 531 257 112 756

Vos factures sont émises tous les deux mois. Cette facture est basée sur des index télé-relevés par le Distributeur grâce au compteur communicant en Electricité.

ZISUBILL5312571127560311515413

Référence client : 311 515 413

Numéro Compte de Contrat : 515 643 448

### Lieu de consommation :

CLOS DES TANNERIES  
7, RUE HELENE BOUCHER  
77170 BRIE COMTE ROBERT

Détail de votre contrat en p.3

MR ET MME SELLES FRANZ FRANCK ET CAROL  
CLOS DES TANNERIES  
7 RUE HELENE BOUCHER  
77170 BRIE COMTE ROBERT

ENGIE - SA au capital de 2 435 285 011 € - RCS Nanterre 542 107 651 - NI TVA FR 13 542 107 651 - 1 place Samuel de Champlain - 92400 COURBEVOIE



### Électricité

857 kWh - Cette consommation repose sur les index réels transmis par le compteur communicant.

+ 197,15 €

= 197,16 €



### Prochaine facture

autour du 06 septembre 2025

Télé-relevé Électricité  
autour du 06 de chaque mois

(Détail p.3)

### Facture TTC (échéance au 21/07/25)

Dont Total hors TVA (166,89 €)  
Dont Total TVA (30,27 €)

**Montant Total TTC (PRELEVE LE 21/07/25)**

**197,16 €**

### VOTRE MODE DE PAIEMENT

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte 20041010082466391Z0XXXX.

Retrouvez vos coordonnées bancaires p.3.

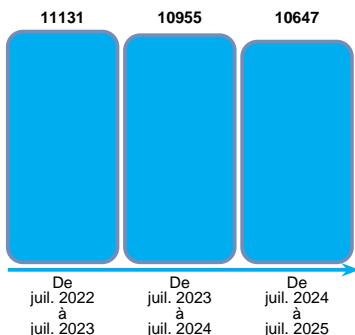
### Vous souhaitez anticiper vos paiements et équilibrer votre budget ?

Grâce à la mensualisation, vous pouvez régler chaque mois le même montant par prélèvement automatique défini à partir d'une estimation de votre consommation. Puis vous recevrez votre facture annuelle qui mentionne le montant total dû pour la période échue.

D'après votre consommation, vos mensualités seraient de 246 € par mois (Service gratuit - rendez-vous sur votre espace particuliers.engie.fr et pour plus de détails voir article Mensualisation de vos CGV).

### Pour vous repérer et mieux gérer

#### L'évolution de votre consommation Électricité (en kWh):



### Faites des économies d'énergie en maîtrisant votre consommation



Suivez votre consommation au plus près sur votre Espace Client avec **Ma conso** (inclus dans votre offre)



Pour limiter plus facilement les dépenses d'énergie inutiles, optez pour un système de régulation et de programmation de votre chauffage.

Avec la **Facture en Ligne**, vos factures sont disponibles 5 ans sur votre Espace Client : vous pouvez les consulter et les imprimer comme justificatif de domicile.



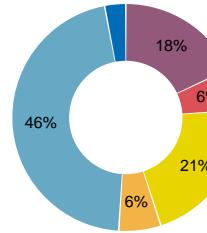
**ELEC.**

### Les événements Electricité sur votre période facturée

- Votre consommation repose sur les index télé-relevés par le compteur communicant.
- Au 1er août 2025, la TVA passe de 5,5% à 20% pour l'abonnement et la contribution tarifaire d'acheminement (CTA).

Pour aller plus loin :  
<https://particuliers.Engie.fr/espace-client/prive/mes-factures.html>

### Ce que vous payez en Electricité Part Fournisseur



#### Part reversée au Distributeur

|                                |
|--------------------------------|
| Abonnement Acheminement (18%)  |
| Consommation Acheminement (6%) |

#### Part reversée à l'Etat

|                              |
|------------------------------|
| Contributions et Taxes (21%) |
|------------------------------|

| ELECTRICITE   | Ancien Index   | Nouvel Index   | Conso kWh            | Prix kWh HT en euros                     | Montant hors TVA en euros        | Taux de TVA en %             |
|---|--|--|----------------------|--|----------------------------------|------------------------------|
| <b>■ Abonnement Fourniture</b><br>du 07/07 au 31/07/25 sur la base de 2,91€ HT par mois <sup>(1)</sup><br>du 01/08 au 06/09/25 sur la base de 2,91€ HT par mois <sup>(1)</sup>  |  |  |                      |  | 2,42<br>3,58                     | 5,5<br>20,0                  |
| <b>■ Abonnement Acheminement</b><br>du 07/07 au 31/07/25 sur la base de 14,95€ HT par mois <sup>(1)</sup><br>du 01/08 au 06/09/25 sur la base de 14,95€ HT par mois <sup>(1)</sup>  |  |  |                      |  | 12,46<br>18,44                   | 5,5<br>20,0                  |
| <b>Total Abonnement</b>   |  |  |                      |  | <b>36,90</b>                     |                              |
| <b>■ Consommation Fourniture</b><br>du 07/05 au 06/07/25 Heures Creuses compteur n° 299<br>du 07/05 au 06/07/25 Heures Pleines compteur n° 299  | 20527<br>télé-relevé<br>28874<br>télé-relevé   | 21028<br>télé-relevé<br>29230<br>télé-relevé   | 501<br>356           | 0,07867<br>0,09857                       | 39,414<br>35,091                 | 20,0<br>20,0                 |
| <b>■ Consommation Acheminement <sup>(2)</sup></b><br>du 07/05 au 06/07/25 Heures Creuses Saison Basse compteur n° 299<br>du 07/05 au 06/07/25 Heures Pleines Saison Basse compteur n° 299<br>du 07/05 au 06/07/25 Heures Creuses Saison Haute compteur n° 299<br>du 07/05 au 06/07/25 Heures Pleines Saison Haute compteur n° 299 | 9028<br>télé-relevé<br>9045<br>télé-relevé<br>11405<br>télé-relevé<br>19922<br>télé-relevé | 9520<br>télé-relevé<br>9411<br>télé-relevé<br>11405<br>télé-relevé<br>19922<br>télé-relevé | 492<br>366<br>0<br>0 | 0,00980<br>0,01570<br>0,04770<br>0,06890 | 4,822<br>5,746<br>0,000<br>0,000 | 20,0<br>20,0<br>20,0<br>20,0 |
| <b>■ Consommation Obligations <sup>(3)</sup></b><br>du 07/05 au 06/07/25  |  |  | 857                  | 0,01093                                  | 9,367                            | 20,0                         |
| <b>Total Consommation</b>   |  |  |                      |  | <b>94,44</b>                     |                              |
| <b>■ Contributions et taxes liées à l'énergie <sup>(4)</sup></b><br>Contribution Tarifaire Acheminement<br>Contribution au service public de l'Electricité  |  |  | 857                  | 0,0337000                                | 6,67<br>28,88                    | 5,5<br>20,0                  |
| <b>Total Contributions et taxes</b>   |  |  |                      |  | <b>35,55</b>                     |                              |

|   |  |  |                 |
|---|--|--|-----------------|
| <b>TOTAL ELECTRICITE TTC</b>  |  |  | <b>197,15 €</b> |
| Dont 41,47 EUR HT reversés à votre Distributeur au titre de l'acheminement de l'Electricité |  |  |                 |

|                               | Montant hors TVA en euros | Montant TVA au taux de 5,5% | Montant TVA au taux de 20,0% | Total TTC en euros |
|-------------------------------|---------------------------|-----------------------------|------------------------------|--------------------|
| <b>TOTAL DE VOTRE FACTURE</b> | <b>166,89</b>             | <b>1,19</b>                 | <b>29,07</b>                 | <b>197,16 €</b>    |

## Vos Contacts Utiles

### Votre Service Client Engie

 Accédez à votre espace client 24h/24 - 7j/7  
[particuliers.engie.fr](http://particuliers.engie.fr)

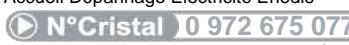
 Accédez depuis votre application mobile

 Du lundi au samedi : 8H-20H  
 **0 969 324 324**  
APPEL NON SURTAXÉ

 ENGIE, TSA 87494, 76934 ROUEN CEDEX 09

### Urgence Dépannage 24h/24

 Urgence sécurité Gaz GRDF  
**0 800 473 333** Service & appel gratuits

 Accueil Dépannage Electricité Enedis  
 **0 972 675 077**  
APPEL NON SURTAXÉ

### Chèque Énergie

 Enregistrez votre Chèque Énergie sur [chequeenergie.gouv.fr](http://chequeenergie.gouv.fr)  
Ou envoyez le à ENGIE TSA 10 016  
78924 YVELINES CEDEX 9 (référence client au dos du chèque)

## Vos services gratuits à activer

- **La Mensualisation** : Pour gagner en sérénité, lissez votre budget énergie sur l'année grâce à un étalement de vos paiements.

## Vos prochaines échéances

Télé-relevé Electricité autour du  
**06 de chaque mois**

Prochaine facture autour du  
**06 septembre 2025**

Pour votre prochaine facture, celle-ci sera basée en  
Electricité sur votre auto-relève après vérification du  
Distributeur ou à défaut sur une estimation du  
Distributeur.

## Votre contrat d'énergie avec Engie



### Elec Référence 1 an

Date d'effet : 01/05/25 - Date d'échéance : 30/04/26  
Puissance souscrite : 12 kVA  
Compteur Linky communicant / Heures Creuses : HC  
(23H30-7H30) (peuvent varier de quelques minutes)  
Point de livraison : 22132561464444  
Elec Verte

## Vos coordonnées bancaires

**Titulaire du compte : MR et MME Franck et Caroline SELLES FRAN**

**Identifiant Créditeur SEPA : FR03SYM002381**

Référence du compte : Nom de la banque  
LA BANQUE POSTALE/CENTRE FINANCIER DE MARSEILLE

**Référence Unique du Mandat : 00S014150935**

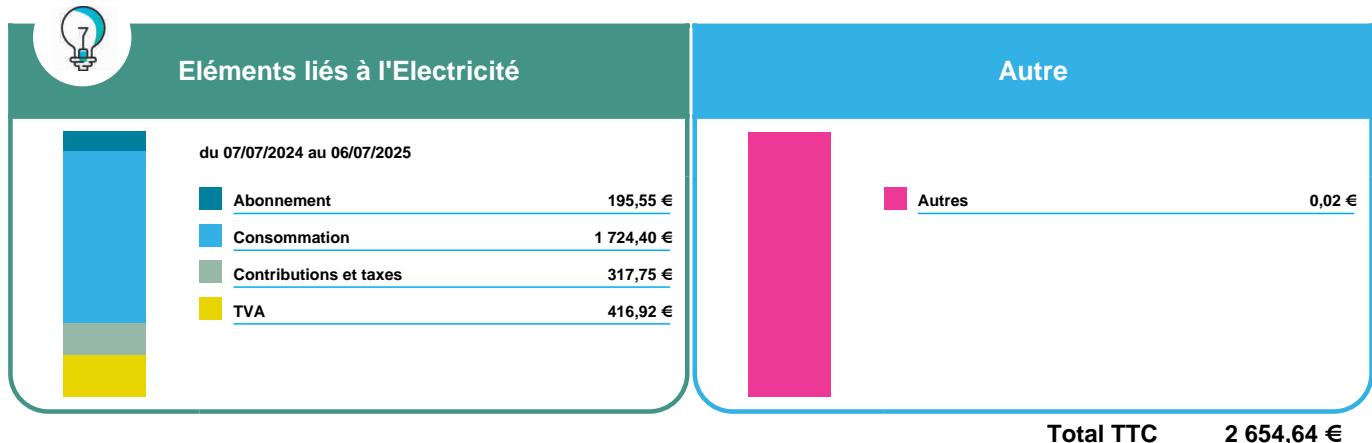
Numéro de compte : 20041010082466391Z0XXXX

Conformément à votre demande, le montant de cette facture sera prélevé sur le compte dont les références apparaissent ci-contre.

Pour tout contact ou réclamation sur ce mode de paiement, la modification ou la révocation du mandat, vous pouvez contacter notre service client.

Vous pouvez également changer vos coordonnées depuis votre espace client, rubrique « mes informations personnelles » - [particuliers.engie.fr](http://particuliers.engie.fr).

## Récapitulatif des montants facturés sur la dernière année



Ce texte définit les termes techniques et vous assure que les éléments de la facture sont bien compréhensibles.

<sup>(1)</sup> Abonnement : comment est calculé son prix ?  
Ce prix mensuel est calculé à partir de votre abonnement annuel sur la base d'un mois de 30 jours et arrondi au centime d'euro le plus proche. L'abonnement est facturé en fonction du nombre de jours réels facturés. Exemple : sur la base d'un abonnement de 190 EUR HT / an vous paierez en janvier (31 jours) 190 EUR x 31 / 365 = 16,14 EUR HT

<sup>(2)</sup> Plages temporelles acheminement  
Heures Pleines Saison Haute (HPH) / Heures Creuses Saison Haute (HCH) / Heures Pleines Saison Basse (HPB) / Heures Creuses Saison Basse (HCB) : la saison haute est constituée des mois de décembre à février, et de 61 jours, répartis de telle sorte qu'au cours d'une même année civile, la saison haute ne soit pas constituée de plus de trois périodes disjointes. Les autres périodes constituent la saison basse. Par défaut, la saison haute est constituée des mois de novembre à mars (délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 28 juin 2018 portant décision sur les tarifs d'utilisation des réseaux publics d'Électricité dans les domaines de tension HTA et BT).

<sup>(3)</sup> Détail sur Consommation Obligations  
La consommation, pour le calcul du montant dû pour les obligations, est votre consommation globale sur la période considérée, définie grâce aux index (cf. lignes « Consommation Fourniture » ou lignes « Consommation Acheminement »).

<sup>(4)</sup> Contributions et Taxes liées à l'énergie  
La CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement) s'applique au gaz naturel et à l'Électricité. Il s'agit d'une taxe collectée par les Fournisseurs d'énergie et reversée à la Caisse Nationale des Industries Électriques et Gazières.  
La contribution aux charges de service public de l'Électricité est reversée à la caisse des Dépôts et Consignations.

## Informations et Droits

## Informations

Retrouvez toutes les informations sur nos tarifs et nos services d'économies d'énergie sur [particuliers.engie.fr](http://particuliers.engie.fr)

## Réclamation ou litige

En cas de réclamation, vous pouvez contacter votre Service Client par téléphone (Numéro Cristal : 0 969 324 324 - appel non surtaxé), via votre espace client ([particuliers.engie.fr](http://particuliers.engie.fr)) ou par courrier (ENGIE Service Client TSA 97495 - 76934 ROUEN Cedex 09).

Si les voies de recours internes ont été épuisées, vous pouvez soumettre le différend au Médiateur pour ENGIE, soit par internet [www.mEDIATEUR-engie.com/contact](http://www.mEDIATEUR-engie.com/contact), soit par simple lettre à ENGIE - COURRIER DU MEDIATEUR, TSA 27601 - 59973 TOURCOING CEDEX. En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès d'ENGIE n'a pas permis de régler le différend dans un délai de 2 mois, vous pouvez saisir le Médiateur National de l'Energie - Libre réponse n° 59252 75443 PARIS Cedex 09 ou [www.energie-mEDIATEUR.fr](http://www.energie-mEDIATEUR.fr).

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr) ou au **0 800 112 212** (appel gratuit depuis un poste fixe).

## Informations Gouvernementales - Violences Femmes Info :

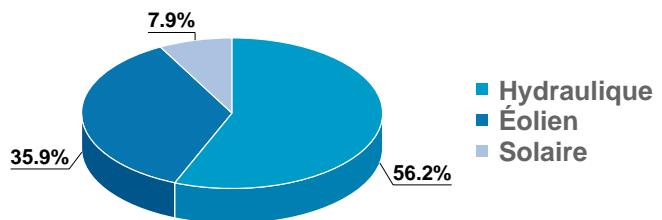


NUMÉROS  
D'URGENCE  
17 114

## Les garanties d'origine sur les offres Electricité Verte

Zoom sur les garanties d'origine utilisées par ENGIE en 2023 pour les offres Electricité Verte

Les installations pour produire l'Electricité sont à 43% implantées en France et 57% dans le reste de l'Europe et l'Electricité est certifiée par 100 % de Garanties d'Origine dont 25% sont acquises par enchères organisées par l'Etat.



Retrouvez par ailleurs les informations relatives à l'origine de l'électricité produite pour notre offre globale d'électricité et les Indicateurs d'impact environnemental sur la page <https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-transition-energetique/conseils-energies-renouvelables/energie-renouvelable-enr.html> du site particuliers.engie.fr.